



Chiffre à la une

27 % ...

... c'est l'augmentation prévue en 2026 pour l'enveloppe des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), qui passera à **plus de 8 Mds€** (vs 6 Mds€ en 2025). Une augmentation en trompe l'oeil, le gouvernement transférant vers les CEE le financement de sa politique publique en matière de rénovation énergétique (MaPrimeRénov') et de mobilité électrique (bonus écologique, leasing social).

Le décret fixant les modalités de la 6^{ème} période (2026-2030) doit être publié prochainement. Le gouvernement insiste sur la priorité donnée aux ménages vulnérables, mais cette stratégie de débudgétisation via les CEE suscite notamment des interrogations sur son impact social et économique. **L'UFC-Que Choisir** et la **Cour des Comptes** pointent un manque d'efficacité : 40 %

des CEE ne refléteraient pas des économies réelles, et représenteraient un coût élevé pour les ménages (jusqu'à 244 €/an en moyenne).

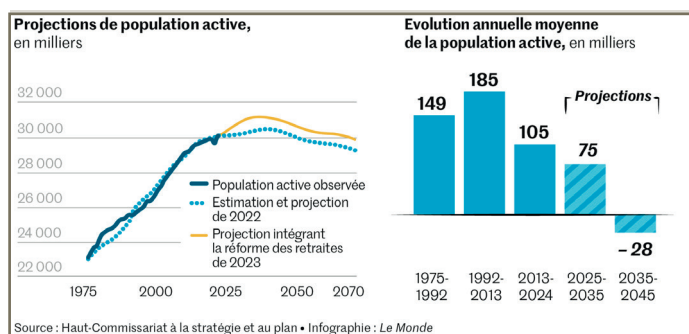
Le député Jean-Luc Fugit (EPR), par ailleurs **Président du Conseil Supérieur de l'Énergie (CSE)**, propose "de renforcer les moyens de suivi et de contrôle du dispositif. Et, ensuite, d'en renforcer le contrôle par le Parlement". Il a déposé un amendement au PLF2026 en ce sens, pour imposer un rapport annuel du gouvernement avant l'examen du budget, détaillant le transfert des financements publics vers les CEE, pour éclairer les élus sur l'utilisation et l'efficacité du dispositif.

> Contexte - 28/10/25 - www.lemoniteur.fr - 27/10/25

SOCIAL - FORMATION & ATTRACTIVITÉ

Le ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, souhaite **réduire les aides à l'apprentissage pour 2026** tout en préservant sa dynamique, affirmant vouloir "faire quasiment aussi bien avec un peu moins". Après une baisse des aides en 2025 (5 000 € pour les PME, 2 000 € pour les grandes entreprises), il envisage une modulation selon le niveau de qualification, en abaissant notamment les aides pour l'apprentissage dans le supérieur, dont la croissance lui semble insuffisamment maîtrisée, tout en **maintenant le soutien aux niveaux bac et infra-bac**. Le ministre attend les chiffres 2025 avant de fixer un nouveau barème d'aides, en précisant que si la baisse des contrats signés dépassait 5 %, il se réserve la possibilité de reconsidérer le niveau de soutien à l'apprentissage. Parallèlement, il annonce **une "recherche d'efficience" similaire pour l'insertion par l'activité économique et les missions locales**, dont les financements pourraient être revus à la baisse (-13% prévu, ce qui représenterait plus de 1 000 suppressions d'emplois en équivalent temps plein selon l'Union nationale des missions locales).

> www.banquedesterritoires.fr – 29/10/25



La crise démographique en France, marquée par une stagnation puis un déclin de la population active à partir de 2035, devrait profondément **transformer le marché du travail et le système des retraites**. Selon **une note du Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan**, intitulée "Décrochage démographique : cinq révolutions du marché du travail", **cette raréfaction de la main-d'œuvre inversera le rapport de force en faveur des salariés**, réduira le chômage de masse, mais nécessitera aussi de travailler plus longtemps pour équilibrer les retraites, avec une durée de cotisation pouvant atteindre 46 ans d'ici 2045. **Les tensions de recrutement s'intensifieront**, rendant cruciale la formation professionnelle et posant la question de l'immigration économique comme levier. Les pouvoirs publics devront s'adapter rapidement à cette nouvelle réalité.

Consultez la note (source : www.strategie-plan.gouv.fr)

> Le Monde - 29/10/25

Le Greta Val-de-Marne et le Lycée Polyvalent de Cachan lancent, à la rentrée 2025, une nouvelle formation : le **Titre Pro Technicien du bâtiment communicant et connecté (TBCC)**. Cette formation de 849 heures (dont 175 en entreprise) vise à répondre à la demande croissante de spécialistes capables d'installer, maintenir et optimiser les systèmes communicants dans les bâtiments (énergie, sécurité, domotique). Les techniciens formés maîtriseront l'installation, le paramétrage, la maintenance et la gestion à distance de ces technologies, tout en conseillant les clients pour en optimiser l'usage.

> www.lebatimentperformant.fr - Oct. 2025

RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES

La fièvre du stockage électrique s'empare de la France, où les batteries stationnaires (BESS) deviennent un enjeu clé pour **gérer l'intermittence des énergies renouvelables et éviter les prix négatifs de l'électricité**. Longtemps cantonnées à l'équilibrage des réseaux, les BESS permettent de "stocker l'électricité lorsque celle-ci est peu coûteuse à produire, et de la réinjecter dans le réseau lorsque les prix sont plus élevés", souligne **Olivier Houvenagel, le Directeur de l'économie du système électrique de RTE**, en rappelant par exemple que le pic de production des panneaux solaires ne correspond pas du tout au pic de consommation. Selon **Volta Foundation**, le plus grand réseau mondial de professionnels des batteries, **le marché mondial explose**. Il est passé de 40 GW en 2022 à **150 GW fin 2024**, porté par la Chine et les États-Unis (plus de 70 % de la puissance des projets mis en service en 2024). En Europe, le Royaume-Uni cumule près de 6 GW de BESS. Très en retard, **la France accélère son rattrapage** : les demandes de raccordement ont doublé depuis 2022, et plus de 7 GW de projets ont réservé leurs droits d'accès au RTE. A la mi-août, un premier parc de 100 MW de puissance et 200 MWh de stockage a été inauguré près de Nantes (44). Pourtant, des freins persistent : absence de politique claire, dépendance aux métaux rares, et concurrence des stations de pompage (STEP), historiquement privilégiées. Malgré ces défis, les industriels comme **Engie** et **TotalEnergies** investissent massivement, visant **5 à 10 GW de capacité d'ici 2050**.

> L'Usine nouvelle – oct 2025

La nomination de **Jean Castex à la tête de la SNCF**, effective fin octobre 2025, intervient dans une période charnière marquée par les défis structurels du secteur ferroviaire français. **L'ouverture à la concurrence**, la nécessité de **moderniser un réseau vieillissant** (16 % des voies proches de l'obsolescence), et la **recherche de financements supplémentaires (1,5 Md€/an d'ici 2028)**, sont des enjeux centraux soulignés récemment devant le Parlement par **Dominique Bussereau**, ancien ministre des transports et l'actuel, **Philippe Tabarot**. Jean Castex devra concrétiser les recommandations issues de la **conférence Ambition France Transports** : prioriser les trains du quotidien, améliorer la desserte des territoires (notamment via des lignes "fines" et des SERM), et renforcer la compétitivité face à la concurrence, tout en garantissant la sûreté et l'accessibilité tarifaire. Son prédécesseur, **Jean-Pierre Farandou**, avait posé les bases d'un "nouveau pacte ferroviaire" et restauré les finances du groupe, mais les retards en matière d'investissements et les tensions sur le fret (en déclin de 43 % depuis 2000) persistent. **La loi-cadre, attendue pour début 2026**, devra encadrer ces transformations. Il hérite également des débats sur les **Partenariats Public-Privé (PPP)** et la **coordination entre État, régions et collectivités**, des sujets clés pour éviter un "démantèlement du système ferroviaire", comme le souligne un **rapport parlementaire** sur le rôle du transport ferroviaire dans le désenclavement des territoires.

> www.lagazettedescommunes.com – 20/10/25 - www.banquedesterritoires.fr – 22/10/25 - www.lemoniteur.fr – 29/10/25

Face à la crise économique des **Réseaux d'Initiative Publique (RIP)**, les élus et associations (**Avicca, Départements de France, FNCCR, Régions de France**) réclament **une réforme urgente des tarifs et une péréquation nationale** pour sauver la connectivité des zones rurales. **Les coûts d'exploitation des RIP, sous-estimés en 2015, ont explosé** (jusqu'à +200 %), en raison des spécificités rurales (lignes aériennes longues, dispersion des abonnés, accidentologie élevée) et de la concurrence des technologies alternatives (4G/5G fixe). Malgré une aide expérimentale de 14,8 M€ (ciblant uniquement les lots 1 à 3 du plan THD), jugée complexe et insuffisante, les collectivités dénoncent un déséquilibre de négociation avec les opérateurs commerciaux, qui imposent des contrats désavantageux. Elles demandent donc une révision immédiate de la grille tarifaire de l'ARCEP, incluant les coûts réels (maintenance, résilience climatique) et des tarifs différenciés par territoire, ainsi qu'un mécanisme de péréquation pour redistribuer les revenus des zones rentables vers les zones déficitaires. Sans ces mesures, certains RIP risquent la cessation de paiement ou une privatisation, menaçant l'accès à la fibre dans les territoires les moins denses.

> www.banquedesterritoires.fr – 20 et 29/10/25

Europe - Le distributeur de pièces détachées automobiles Motointegrator a réalisé **une étude**, en collaboration avec **DataPulse Research**, pour analyser **l'état des infrastructures de recharge pour véhicules électriques en Europe**, en comparant la disponibilité, la croissance et l'accessibilité selon les pays. L'enquête souligne le **retard pris par l'Europe** qui n'a atteint que **26 % de son objectif, fixé à 3,5 millions de bornes de recharge à l'horizon 2030** : seulement 912 496 points étaient installés à l'été 2025. À ce rythme (150 000 bornes/an), le continent n'en comptera que 1,7 million en 2030, loin des besoins estimés à 8,8 millions par **l'Association des Constructeurs Européens d'Automobiles (ACEA)**. Les disparités territoriales sont marquées : **les Pays-Bas, le Luxembourg et le Danemark concentrent 70 % des infrastructures**, tandis que des "déserts de recharge" persistent en Scandinavie, en Europe de l'Est et dans les zones rurales de l'Hexagone ou d'Espagne, ainsi qu'en Irlande. Malgré des avancées comme les bornes rapides (30,8 % en Norvège contre 2,1 % à Chypre) et l'engagement des enseignes (8 855 bornes déployées par Lidl), **les délais administratifs, les coûts de raccordement et la fragmentation des procédures** freinent le déploiement, en dépit des obligations du **Règlement européen AFIR**, entré en vigueur en avril 2024. Celui-ci prévoit que des bornes de 350 kW soient déployées tous les 60 km sur les autoroutes d'ici 2026.

🔗 Consultez [les résultats de l'étude / infographie](https://www.datapulse.de/en/europe-ev-charging-infrastructure) (source : <https://www.datapulse.de/en/europe-ev-charging-infrastructure>)

> www.ecinews.fr - 17/10/25 - www.automobile-propre.com – 25/10/25

L'été 2025 a marqué une **hausse de 71 % de la fréquentation des stations de recharge sur les routes et autoroutes françaises**, portée par un parc de 1,5 million de véhicules électriques (+26 % en un an) et un maillage de 180 000 points de recharge (+20 %), dont 3 200 bornes à très haute puissance sur les aires autoroutières. Malgré cette affluence, le réseau a tenu sans saturation, avec un taux de disponibilité de 98,5 % sur les autoroutes.

> www.avem.fr – 28/10/25

Le gouvernement a récemment révisé les **conditions d'éligibilité à l'obligation d'achat pour les énergies renouvelables**. Un décret publié le 30 octobre **abaisse de 500 kWc à 100 kWc le plafond pour les installations solaires photovoltaïques en toiture en métropole**, limitant ainsi ce dispositif de soutien aux petites installations. Les projets entre 100 et 500 kWc devront désormais passer par des **appels d'offres simplifiés** et bénéficier d'un complément de rémunération. Le texte met également fin au soutien pour les installations produisant de l'électricité à partir de biogaz (hors méthanisation des boues de stations d'épuration), conformément à un arrêté de septembre 2025. Ces mesures visent à rationaliser les aides publiques tout en maintenant un cadre incitatif pour les petites installations solaires.

🔗 Consultez le [décret du 28 octobre 2025](#) (source : JO du 30/10/2025)

> www.banquedesterritoires.fr – 30/10/25 – Contexte 31/10/25



Au 3^{ème} trimestre 2025, la France a raccordé 1 507 MW d'installations solaires, un record trimestriel portant le total annuel à 4 272 MW et laissant présager plus de 5 GW raccordés en 2025. Cette dynamique reflète l'engagement de la filière pour la transition énergétique, bien que le rythme des installations résidentielles ralentisse en raison des incertitudes réglementaires. Les projets se répartissent entre injection totale (1163 MW), autoconsommation avec injection (315 MW) et autoconsommation seule (29 MW). Les installations raccordées sur le réseau HTA représentent 599 MW ; celles de 100 à 250 kW dominent le réseau basse tension (611 MW). Cependant, le nombre total d'installations (41 901 au 3^{ème} trimestre) recule par rapport aux trimestres précédents, et le stockage reste marginal (82 MW sur 2 158 installations).

Plus d'information sur la [page Open Services & Open Data d'Enedis](#)

> www.lechodusolaire.fr – 28/10/25

PACA - Enedis a annoncé un **plan d'investissement de 250 M€ à Marseille d'ici 2030** pour moderniser le réseau électrique face aux défis climatiques et à la croissance des besoins énergétiques. Ce programme, centré sur la résilience, la décarbonation des transports (notamment maritimes) et le soutien au développement industriel, vise à **réduire les coupures d'électricité à 40 minutes/an par habitant** (contre 75 actuellement). Il prévoit le **remplacement de 140 km de câbles vétustes** par des câbles synthétiques plus résistants à la chaleur, l'**électrification des ferries du Grand Port Maritime**, et la création de **5 points de charge portuaires (160 MW)**. Marseille, territoire enclavé et industriel, anticipe une **forte hausse de la demande électrique (6 GW pour Fos-sur-Mer, 500 MW pour les data centers, etc.)**.

> energies.newstank.fr - 30/10/25

EU - La Commission européenne a reporté à début décembre la présentation de son **paquet réseaux**, initialement prévue le 25 novembre. Ce texte, validé en septembre par le comité d'examen interne de la Commission, vise à **accélérer les permis pour les infrastructures énergétiques** et tient compte de la **Directive sur les énergies renouvelables RED III**. Il inclura des **orientations sur les raccordements, une révision du règlement RTE-E de 2021, et une liste de projets transfrontaliers** éligibles au financement UE (Projets d'Intérêt Commun, PIC), dont la publication est attendue avant le 30 novembre.

> [contexte 31/10/2025](#)

INDUSTRIE

UE - L'industrie européenne, dépendante à 98 % de la Chine pour ses aimants permanents et terres rares, est prise au piège des **nouvelles restrictions chinoises** : depuis octobre 2025, Pékin impose des **licences d'exportation renforcées** (valables seulement 6 mois) et étend les contrôles à douze terres rares, menaçant les chaînes d'approvisionnement des secteurs clés (automobile, défense, éolien, aérospatial). Face à ce quasi-monopole chinois (90 % du marché mondial), l'Europe tente de réagir en accélérant ses projets locaux : une usine d'aimants en Estonie (Neo Performance Materials), la relance de la production française à La Rochelle (Solvay) et à Lacq (Carester, Less Common Metals), ainsi qu'un plan européen visant 30 % d'extraction et 40 % de raffinage locaux d'ici 2030. Cependant, ces initiatives peinent à rivaliser avec la domination chinoise, qui contrôle aussi les technologies de production et utilise ses licences pour surveiller la concurrence. Malgré des accords avec l'Australie ou le Canada, l'UE et la France restent vulnérables, tandis que les industriels (Safran, Bosch, Vestas) multiplient les plans de résilience pour sécuriser leurs approvisionnements.

> [Le Monde](#) - 27/10/25

L'Assemblée nationale a adopté, en Commission des Finances, **un amendement au projet de Loi de Finances 2026** prolongeant de 3 ans **le Crédit d'impôt pour les investissements dans l'industrie verte (C3IV)**, initialement lancé en 2024. À suivre.

> www.actu-environnement.com - 22/10/25

BATIMENT - TERTIAIRE

L'ordonnance du 14 octobre 2025 transpose en droit français la **Directive européenne sur l'efficacité énergétique**, imposant aux acheteurs publics et autorités concédantes d'**acquérir ou louer uniquement des bâtiments, produits et services à haute performance énergétique** pour les marchés et concessions dépassant les seuils européens. Cette obligation s'accompagne d'**une étude systématique de la faisabilité des Contrats de Performance Énergétique (CPE)** pour tous les projets d'amélioration énergétique, même en dessous des seuils. Malgré leur potentiel (garantie de performance, autofinancement par les économies réalisées), les CPE restent peu utilisés en France, en raison de leur complexité et d'un manque de maîtrise d'ouvrage publique. Parallèlement, **l'ordonnance renforce l'obligation de rénover annuellement 3 % des surfaces publiques**, avec pour objectif d'**atteindre des bâtiments à émissions nulles ou quasi nulles**, selon des critères encore à préciser par décret. Si **la RE 2020 et le décret tertiaire** offrent une base solide, leur adaptation sera nécessaire pour aligner la réglementation française sur les nouvelles exigences européennes, notamment en **clarifiant la notion de " haute performance énergétique "**.

Consultez l'**Ordonnance n° 2025-979 du 14 octobre 2025** (source : JO du 15/10/2025)

> www.lemoniteur.fr – 29 et 30/10/25

Centre Val de Loire - Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire (37) a signé le **premier Contrat de Performance Environnementale (CPEnv)** de France, d'une durée de 8 ans et demi, couvrant **68 bâtiments publics** (86 000 m²) dont les châteaux de Chinon et Loches. Ce contrat innovant, attribué à un groupement mené par Engie, associé à Sogea Centre, Hervé Thermique, Adev Environnement, Sevaia, Scoping et Caraty & Poupart-Lafarge dépasse la simple rénovation énergétique en intégrant la **réduction des consommations d'eau** (-12,6 %, soit 4 000 m³ économisés) et la **protection de la biodiversité** (désimperméabilisation, mares, haies bocagères). Avec un investissement de 14,8 M€ (dont 800 000 € pour la biodiversité), **le projet vise une baisse de 28,8 % des consommations énergétiques et de 36,8 % des émissions de CO₂**, grâce à des solutions techniques comme l'isolation, la géothermie, les pompes à chaleur et le photovoltaïque, pilotées par des capteurs intelligents. Bien que les gains énergétiques et hydriques soient mesurables, l'évaluation des impacts sur la biodiversité, suivie par des écologues, restera plus complexe.

> www.lemoniteur.fr – 24/10/25

.../...



En 2024, les réseaux de chaleur et de froid français ont connu une forte croissance : la puissance thermique a atteint 27,1 GW (+7 %) et la chaleur livrée 32,3 TWh (+9,3 %), alimentant 52 500 bâtiments via plus de 7 900 km de réseaux. **Le bouquet énergétique s'est verdi**, avec 46 % d'énergies renouvelables et 16 % de chaleur de récupération, réduisant la dépendance aux énergies fossiles. **Les réseaux de froid ont aussi progressé**, desservant 12 % de bâtiments supplémentaires et livrant 0,9 TWh. Pour atteindre l'objectif fixé dans le projet de la PPE3 (52,7 TWh en 2030, dont 75 % renouvelables), **la Fedene réclame un renforcement du Fonds chaleur et une meilleure valorisation du potentiel de récupération industrielle (90 TWh).**

> www.actu-environnement.com – 27/10/25

DROM-COM - ACTEE investit 2 M€ en Guadeloupe et Martinique pour créer 9 postes d'économies de flux et aider les collectivités à **mobiliser 135 M€ d'euros de primes d'ici 2028 via les Cadres Territoriaux de Compensation (CTC)**, équivalent ultramarin des CEE. Objectif : **réduire la consommation énergétique de 16 %** par rapport à 2015, en générant 234 GWh d'économies annuelles (7 % en Martinique, 9 % en Guadeloupe). Ce dispositif, qui a déjà permis d'économiser 1 365 GWh/an depuis 2019, vise aussi à coordonner les financements et à promouvoir des solutions locales (bagasse, sargasses), renforçant ainsi l'autonomie énergétique et la résilience des territoires insulaires face aux énergies fossiles.

> www.batiweb.com – 23/10/25 - www.lagazettedescommunes.com – 28/10/25

POLITIQUE ÉNERGIE CLIMAT / ÉCONOMIE

UE - La France, aux côtés de l'Espagne, a réaffirmé son **soutien à l'interdiction des moteurs thermiques en 2035** dans une note cosignée et soumise à Bruxelles, s'opposant ainsi à l'Allemagne, qui cherche à repousser cette échéance sous la pression de son industrie automobile. Paris et Madrid refusent toute dérogation pour les hybrides rechargeables après 2035, estimant que cette date est essentielle pour la transition industrielle, notamment pour les **projets de "giga-usines" de batteries**. Malgré les réserves de Renault et Stellantis, qui jugent l'objectif irréaliste, la France maintient sa position, tout en proposant des **"super crédits"** pour faciliter l'atteinte des objectifs CO₂ des constructeurs. Ce choix marque une rupture avec les signaux précédents (comme les déclarations de l'ex-ministre Marc Ferracci sur des assouplissements possibles) et place la France en défenseur strict de la décarbonation, malgré les tensions avec son propre secteur automobile.

> [Les Echos](#) - 21/10/25

Le baromètre industriel de l'État révèle un **enlèvement de la réindustrialisation française** au 1^{er} semestre 2025, avec 82 fermetures d'usines contre seulement 44 ouvertures, malgré un léger équilibre grâce aux extensions de sites. **Les secteurs de l'automobile et de la chimie sont particulièrement touchés**, tandis que **la défense et l'industrie verte** (recyclage, économie circulaire) résistent. Face à cette situation, le nouveau **ministre de l'Industrie, Sébastien Martin**, annonce des mesures pour simplifier les procédures (sites **"clés en main"**, accélération des ICPE) et protéger les secteurs stratégiques (clauses de sauvegarde, préférence européenne, soutien à la filière batterie). Il insiste sur la nécessité de défendre l'industrie européenne face à la concurrence asiatique, de prolonger le crédit d'impôt pour l'industrie verte (C3IV), et d'améliorer l'accompagnement des entreprises en difficulté via des mécanismes de prévention précoce.

> [Les Echos](#) – 30/10/25

À l'été 2025, **les secteurs du bâtiment et des travaux publics** affichent des trajectoires contrastées, mais globalement marquées par **une fragilité persistante** après des années de relance post-crise. **Dans le bâtiment, une reprise timide se dessine dans le neuf**, avec une progression des mises en chantier (+17,5 %) et des permis de construire (+28,7 %), portée par le marché résidentiel individuel et collectif. Cependant, cette dynamique part de niveaux historiquement bas et reste menacée par la baisse des investissements locatifs, le recul de la rénovation énergétique (-1,6 %), et **la stagnation du non résidentiel**. Les entreprises subissent une pression sur leurs marges (coûts de production en hausse de 1,5 %, prix en baisse de -1,7 %), tandis que l'emploi recule (-26 000 postes en un an). Malgré une légère amélioration de l'activité de 0,3 %, la consommation des ménages stagne et l'investissement global recule. **Dans les travaux publics, l'activité a connu un coup d'arrêt cet été**, avec une croissance ramenée à 0 % depuis janvier (après +2 % au 1^{er} semestre) et une baisse de 1,7 % sur un an. Les marchés conclus chutent de 6,3 %, et les heures travaillées reculent de 2 %, reflétant un **attentisme des collectivités en période pré-électorale** et une **commande publique atone**. Les entreprises ajustent leurs effectifs et reportent leurs investissements, tandis que les prix stagnent. La question d'un changement de cycle se pose, avec un risque accru pour les territoires ultramarins, très dépendants des financements publics. La reprise esquissée dans le bâtiment reste inégale et incertaine, tandis que les travaux publics semblent entrer dans une phase de ralentissement structurel.

> www.ffbatiment.fr – 9/10/25 - www.fntp.fr – 24/10/25

Le gouvernement a publié sa **Stratégie Pluriannuelle des Financements de la Transition Écologique (SPAFTE)** et le **budget vert 2026**, deux outils destinés à éclairer les parlementaires sur l'impact environnemental des dépenses publiques. La Spafte définit les orientations stratégiques pour assurer la mobilisation des financements au service de la transition écologique et de la politique énergétique en France par tous les acteurs. **En 2024, les investissements bas carbone ont atteint 113 Mds€** (dont 96 Mds€ issus du secteur privé). **Le secteur public** a surtout investi dans les transports en commun, les infrastructures ferroviaires et la rénovation énergétique des bâtiments, tandis que **les ménages** ont privilégié la rénovation de logements, la construction neuve performante et les voitures électriques, et **les entreprises** ont axé leurs efforts sur la production d'électricité bas carbone, les réseaux électriques et les véhicules électriques. **Pour atteindre les objectifs 2030, il faut doubler les investissements (soit +110 Mds€/an)**, majoritairement privés (80 %), pour soutenir l'électrification des véhicules, la décarbonation des systèmes de chauffage et autres gestes de rénovation énergétique, et la production d'énergie bas carbone. Les aides publiques restent principalement orientées vers le soutien des ménages et entreprises les moins solvables. **Le budget vert** révèle que dans le PLF 2026 présenté par le gouvernement, **les dépenses de l'État favorables à l'environnement devraient atteindre 40,5 Mds€ (7 % du budget de l'État)**, en hausse de 2,1 Mds€ par rapport à 2025, principalement grâce à l'augmentation des soutiens aux énergies renouvelables (+2,8 Mds€). Cependant, les crédits dédiés à la biodiversité et à l'industrie reculent, tandis que les dépenses défavorables à l'environnement diminuent de 1,3 Md€ (à plus de 8 Mds€), en raison notamment de la fin du bouclier énergétique.

Consultez la **2^{ème} édition de la SPAFTE** / le **Budget vert** (source : www.budget.gouv.fr)

> [Les Echos - energies.newstank.fr](#) – 28/10/25

La croissance française a rebondi de 0,5 % au 3^{ème} trimestre 2025, tirée par les exportations (aéronautique, pharmacie, armement) et un **rebond de l'investissement des entreprises (+0,9 %)**. Malgré une consommation des ménages atone (+0,1 %) et une épargne record (19 %), l'acquis de croissance pour 2025 atteint 0,8 %. Cependant, l'incertitude budgétaire et les tensions commerciales laissent craindre un ralentissement en fin d'année.

> [Le Figaro - Les Echos - Le Monde](#) - 30/10/25

